



**Siège Social : "La Gare" – 40140 SOUSTONS**

☎ : 05-58-41-25-78 - 📠 : 05-58-41-50-86 - E-mail : cd40@petanque.fr

Permanences les : Mardi – Jeudi & Vendredi – Accueil Téléphonique de 14H00 à 18H00.

## **Compte rendu de la commission féminine du 25 juillet 2015 siège de Soustons**

Présentes: Chantal Déficits / Cathy Milhé / Philippe Lendre / Jacques Lacave / Anne Darrigade /  
Christiane Denis / Patricia Ducournau

Excusés : Caroline Desclaux Biz / Esperance Barahona

### **Questions / réponses**

- **Il est demandé l'organisation d'une nouvelle compétition non homogène pour les féminines des clubs n'ayant que 2 ou 3 joueuses dans leur club**

Il sera très difficile d'organiser en même temps cette compétition en parallèle du CDCF car certaines féminines préféreront cette formule par rapport à l'actuelle. Sachant que le CDCF est une compétition officielle tout club ayant un nombre suffisant de féminines est vivement encouragé à présenter au moins une équipe.

- **Il a été appliqué 2 règles différentes entre les 2 sites lors du Triplette Mixte**

La décision a été prise par le jury en fonction des conditions météorologiques. En effet il serait souhaitable d'appliquer les mêmes règles, cependant selon le règlement, le jury est libre de sa décision et seul juge.

- **lors des qualifications la reprise se fera-t-elle en élimination directe ou non ?**

Toutes les compétitions féminines se feront en élimination directe en 2016, début

samedi

après midi à 14h30 reprise le dimanche à 10h. Un concours sera organisé sur le même site le dimanche pour les éliminées.

- **Comportement du logiciel GESLICO**

La question sera transmise au responsable de la Fédération.

**-Pourquoi les joueuses n'ont pas été prise en charge le jeudi soir pour l'Aquitaine A Campagne alors qu'elles débutaient la compétition à 8 h le lendemain ? Pourquoi remplacer les délégués « bénévoles » dans les phases finales ?**

Pour l'Aquitaine ce n'est pas une obligation de prendre en charge la veille, quant aux délégués c'est une obligations de les remplacer par des membres du CD40.

**-Nouvelles règles pour l'habillement adoptées lors de l'assemblée générale des arbitres.**

¼ d'heure pour se changer, 1 point de pénalité toutes les 5 mn, élimination au bout d'une heure. Il ne devrait pas y avoir de problèmes pour les féminines.

### **-Evolutions demandées pour le calendrier**

Concernant la superposition du tête à tête féminin a Magescq et le National de Bassens

,  
c'est une erreur de calendrier

Pour les qualifications le jour de la Fête des mères ,voir la commission des Jeunes

Pour la programmation des tête a tête masculins en même temps que les féminines que  
faisons nous des enfants ?

Il n'y a pas assez de dates pour éviter le chevauchement des féminines avec le  
provençal

Les compétitions vétérans existent déjà et il n'y a pas assez de « vétérantes » a l'heure  
actuelle pour créer de nouvelles compétitions réservées au féminines vétérans.

### **- journée féminine**

chaque année ce sont les mêmes problèmes de météo et d'éloignement pour certaines.

### **-Comment est il possible que le Comité autorise les clubs a organiser des concours mixtes lors des qualifications féminines ?**

Ces journées qualificatives sont protégées , erreur de calendrier

- pourquoi ne pas autoriser le panachage pour le CDCF pour les clubs n'ayant pas
- assez de féminines ?

La fédération a pris cette décision et l'impose au Comité

**Mise en place du calendrier en accord avec la commission sportive**

**Les sujets étant épuisés, fin de la réunion a 12h10**

**La responsable de la commission féminine  
Chantal Deficis**